

<p style="text-align: center;"><b>Opération de Développement Rural - Faimes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Compte rendu de la séance d'information-consultation citoyenne d'Aineffe</b></p> <p style="text-align: center;"><b>le 26 avril 2018</b></p>
---

Présents :

**Nombre d'habitants : 24 personnes**

**Pour le Collège communal :** Etienne CARTUYVELS - bourgmestre, Jean-Marc DELCHAMBRE, Guy DUBOIS – échevins, Sophie LEONARD – Présidente du CPAS ;

**Pour l'Administration communale :** Ludovic RASE, agent relais de l'ODR ;

**Pour la FRW :** Vincent LEGRAND, Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement.

## **1. Accueil des participants**

Monsieur Etienne CARTUYVELS, bourgmestre, remercie les participants pour leur présence. Il explique l'historique de la démarche de l'Opération de Développement Rural, les objectifs de la séance, et la volonté des autorités communales de permettre aux citoyens de s'exprimer afin de construire avec eux l'avenir de la Commune.

## **2. Déroulement de la soirée**

La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune à l'issue des consultations.

Marc Van den Broeck, de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
  - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
  - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, trois atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus pertinents.

### 3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

## **En matière de territoire :**

Les participants du village d'Aineffe ont souligné leur plaisir d'habiter un **territoire aux paysages magnifiques et diversifiés** (4), une jolie commune (3) au riche patrimoine rural, bénéficiant encore de larges zones non urbanisées. Un territoire proche des centres urbains (2) et facile d'accès (3) qui dispose encore de villages (trop) calmes (2), malgré les nuisances sonores occasionnées par l'aéroport de Bierset.

La **propreté** de l'environnement tient au cœur des participants qui déplorent les trop nombreux déchets constatés le long des routes (6). Le travail **d'éducation et de sensibilisation** mené par la Commune doit être poursuivi (3) et soutenu par l'installation de bulles à verre supplémentaires, de poubelles et cendriers aux endroits stratégiques.

La présence d'arbres, remarquables ou non, est appréciée des habitants qui souhaiteraient que soit menée une campagne de plantation d'arbres et essences mellifères (2), ou pourquoi pas un jardin ou une prairie fruitière qui serait collectivement gérée.

Il en va de même pour leur souhait de disposer **d'espaces verts et espaces de rencontre** (3) qui devraient être boisés et fleuris. L'aménagement des alentours de l'oratoire pourrait faire l'objet d'un tel projet. Aussi proposent-ils de réhabiliter les anciennes fontaines, s'il en reste, ou d'en recréer, pour étancher la soif des promeneurs qui parcourent le territoire.

Si l'urbanisation reste modérée, certains participants s'inquiètent de **l'attractivité résidentielle** de la commune qu'ils souhaiteraient pouvoir freiner (2) au risque qu'elle perde son caractère rural. Les lotissements d'intérieur d'îlot, comme le lotissement Jaco à Viemme, leur semble participer à la dégradation de leur cadre de vie.

Malgré les incivilités soulevées, les routes de campagne sont belles, les voiries et leurs abords sont bien entretenus (2). Le **réseau de chemins et sentiers balisés** ou encore les chemins bi-bandes favorisent le développement d'une mobilité douce, bien que trop de voitures ou de quads empruntent encore les routes de remembrement (2). Alors que certains sentiers disparaissent, les participants souhaiteraient plus de balades pédestres, si possible boisées.

La **pratique du vélo** pourrait en outre être favorisée par des aménagements et marquages spécifiques, bien qu'un participant souligne lors du rapportage, qu'en tant que cycliste, il préfère des routes bien entretenues que des pistes cyclables en mauvais état.

La **desserte et la fréquence insuffisantes des transports en commun** (5) sont particulièrement sensibles à Aineffe, d'autant que les arrêts de bus sont insuffisamment sécurisés et devraient être aménagés, particulièrement le long de la nationale. La durée du trajet reliant Aineffe à Waremme est sans commune mesure avec la faible distance qui les sépare.

La **voiture reste donc indispensable** à Aineffe, ce qui entraîne des déplacements coûteux (5 km pour acheter un pain), parfois insécurisants (vitesse excessive, traversées dangereuses) et diminue le nombre de places de parking disponibles.

Les carrefours entre les voiries et la route de Huy semblent particulièrement dangereux et pourraient être aménagés par des miroirs ou des marquages au sol.

### En matière d'économie :

Il y a sur le territoire de nombreux commerces et indépendants (2), témoins du dynamisme économique de la commune, mais encore insuffisamment connus.

Malgré la présence d'un bureau de poste, de 2 pharmacies ou encore du glacier de Les Waleffes, établissements qu'il faudra absolument maintenir, les participants regrettent le **manque de commerces de proximité** (3), boucher ou boulanger, dont le village d'Aineffe est totalement dépourvu.

De manière générale, il n'y a pas sur le territoire d'entreprise pourvoyeuse d'emploi, ce qui contribue au calme des villages, mais entraîne des déplacements importants, quoiqu'un participant estime préférable de ne pas vivre sur son lieu de travail.

Malgré les atouts touristiques de la commune, la capacité d'accueil reste faible, et il n'y a **pas ou peu d'établissements HoReCa** (2) que pourraient fréquenter les visiteurs ou même les habitants de la commune.

Très présente sur le territoire, **l'agriculture** est considérée comme performante (3), même si le monde agricole ne se sent pas toujours bien accueilli par les nouveaux habitants. Les productions intensives sont peu en lien avec les besoins des habitants qui souhaiteraient que se développent les filières de vente à la ferme qui permettraient aux habitants d'acheter local. Les participants souhaiteraient donc pouvoir aider les agriculteurs à développer les circuits courts et valoriser les produits de bouche locaux (4), éventuellement par la création d'une épicerie bio.

### En matière de population :

L'analyse des déclarations annuelles de revenus montre une population assez aisée, bien que certains mettent en avant le poids des taxes communales élevées (2)

Les **nombreuses activités villageoises** (6) et groupements associatifs dynamisent la vie au village, bien qu'Aineffe manque de lieux de rencontre où organiser des fêtes (une fête annuelle serait appréciée), événements culturels, ou encore d'espaces de jeux pour les enfants.

La rénovation de l'oratoire et l'aménagement de ses abords sont une bonne chose ; il faudra toutefois veiller à respecter l'aspect sacré du lieu en y développant par exemple des événements d'ordre culturel (concerts, conférences) et à valoriser la richesse patrimoniale des fresques qui le décorent.

Néanmoins, il reste difficile d'attirer les nouveaux habitants aux différentes manifestations organisées et les contacts entre voisins se délitent (2), entraînant la  **Crainte qu'Aineffe devienne un village-dortoir**.

Les participants souhaitent que soit valorisée l'hétérogénéité de la population en recréant des événements impliquant l'ensemble de la population, dont les personnes âgées, et en aménageant des lieux de rencontre entre les générations pour recréer les liens d'entraide entre les citoyens.

En termes d'**infrastructures**, les installations du Cortil (2) sont modernes et favorisent la rencontre entre habitants. L'espace multisport de Les Waleffes, quant à lui, pourrait être nettoyé de manière plus régulière.

La diversité des activités extra-scolaires organisées pour les enfants sont fort appréciées, de même que l'implantation de l'école communale à Les Waleffes qui doit être maintenue et dynamisée. Une crèche (2) viendrait heureusement compléter les services offerts à cette catégorie de la population.

Les **services offerts par la Commune à la population sont nombreux et appréciés** (écoles, CPAS, taxi social, ALE) et sont portés par une équipe dynamique et motivée. Ils pourraient être étendus en proposant des services d'entretien aux particuliers (élagage de vieux arbres, compostage...).

Le bulletin communal est un outil de communication apprécié (2) mais sa distribution irrégulière entraîne parfois une perte d'information. Les dépliants toutes-boîtes sont également parfois noyés dans la publicité et passent inaperçus. Idéalement, le site communal devrait offrir aux habitants la possibilité de remonter vers l'Administration les problèmes qu'ils constatent.

Le **vieillessement** probable de la population nécessite d'anticiper l'évolution des besoins en développant des services à domicile pour les séniors, en mettant en place, en sus du taxi social, un service de covoiturage pour les personnes qui se déplacent difficilement, voire en créant une nouvelle maison de repos sur le territoire (publique ou privée).

Les participants se demandent si les logements occupés par les séniors sont bien adaptés à leurs besoins et s'il ne faudrait pas favoriser l'émergence d'un habitat groupé pour les personnes âgées. Bien qu'il n'y ait à Aineffe que peu d'immeubles et bâtiments agricoles transformés en appartements, il faudra rester attentif à toute opportunité qui se présenterait.

#### **4. Mot de la fin**

Pour terminer la soirée, Marc Van den Broeck, agent de développement de la FRW, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne. Cette inscription peut également se faire directement sur le site communal à l'adresse <http://www.faim.es.be/odr/cldr>

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages, ainsi que la retranscription des feuilles individuelles sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.faim.es.be/odr/les-consultations>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Colin Sonck, Aurélie Vandenberg et Marc Van den Broeck

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

18 personnes sur 24 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	100%
2. Rythme de la réunion	97%
3. Local adapté	75%
4. Clarté de l'information donnée	100%
5. Méthodologie de travail intéressante	97%
6. Appréciation globale	100%

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter  
Colin Sonck ou Marc Van den Broeck  
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 27  
[c.sonck@frw.be](mailto:c.sonck@frw.be) , [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be)*